

# HANDICAP ET PAUVRETÉ

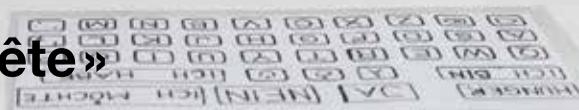
PAGE 6 Encore plus pauvre demain ? PAGINE 16-18 Parte italiana



procap  
magazine  
pour personnes  
avec handicap  
2/2018

PAGE 12 Dominic Müller

« Un nid de guêpes dans la tête »



**Beaucoup de nouveaux produits  
au hilfsmittel-shop.ch**



*Le shop avec les prix meilleur marché.*

hilfsmittel-shop.ch, Mattenweg 5,  
4458 Eptingen, Tel. 062 299 00 05

## Préservez votre mobilité avec nous!

La maison HERAG, une entreprise familiale Suisse, propose depuis 30 ans des solutions pour votre indépendance, votre sécurité et votre confort. En vous offrant, en plus, un service parfait.



**HERAG AG**  
HERAG Romandie  
Rte. de la Ferme 2  
1470 Estavayer-le-Lac  
[www.herag.ch](http://www.herag.ch)

**8707 Uetikon am See**  
T 043 508 90 25

**1470 Estavayer-le-Lac**  
T 021 588 15 99

**6963 Pregassona**  
T 091 228 07 47

détacher ici

### Demande de documentation gratuite

Nom

Prénom

Rue

NPA/Lieu

Téléphone

Veillez nous envoyer le coupon à:  
HERAG AG, Tramstrasse 46, 8707 Uetikon am See.

**HERAG**

Spécialiste suisse des monte-escaliers depuis 1983

**Stannah**

## Nous soutenir avec votre monnaie étrangère

**Nous collectons les restes de monnaie du monde entier pour aider les personnes avec handicap.**

Procap récupère les monnaies du monde entier y compris les anciennes monnaies européennes. Mettez vos devises étrangères dans une enveloppe et envoyez-les à Procap.

Procap Suisse  
Frohburgstrasse 4, case postale, 4601 Olten  
Tél. 062 206 88 88, [www.procap.ch](http://www.procap.ch)  
IBAN CH86 0900 0000 4600 1809 1

**procap**

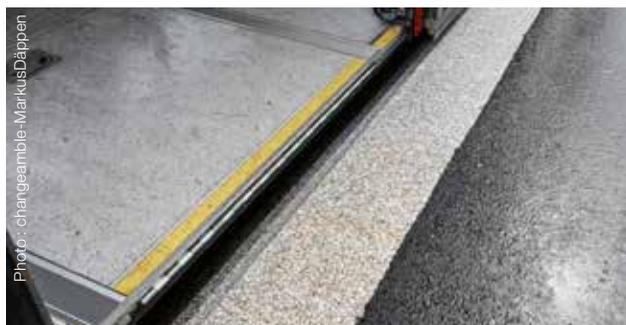
Pour personnes avec handicap. Sans conditions.

**Page 4 EN BREF****HANDICAP ET PAUVRETÉ****Page 6** Encore plus pauvre demain ?**Page 10** Loyers trop élevés, fins de mois difficiles**Page 11** De l'AI à l'aide sociale**Page 12 RENDEZ-VOUS** Dominic Müller**Page 14 POLITIQUE** Procap demande des garde-fous**Page 15 MONNAIES ÉTRANGÈRES**  
Des monnaies du monde entier**Pagina 16 PARTE ITALIANA****SERVICE Page 19** Agenda**Page 20** Conseil juridique et Procap bouge**Page 22** Le mot de la fin : Daniela Bühler**Editorial****Franziska Stocker**  
direction de rédaction**Chiffres inquiétants**

En Suisse, les personnes avec handicap sont presque deux fois plus touchées par la pauvreté. Plus inquiétant encore : cette tendance s'accroît. Toute personne inapte à subvenir à ses besoins en raison d'un handicap doit bénéficier d'un soutien adéquat de la part des assurances sociales. Et pourtant, suite aux mesures d'économie prises par la Confédération, de nombreuses personnes ont vu leurs rentes et autres prestations réduites voire supprimées, sans aucune chance réelle de pouvoir compenser ce manque de rentrées d'argent. Le climat politique actuel laisse présager d'autres réductions, en particulier de l'assurance-invalidité et des prestations complémentaires, dont dépendent des centaines de milliers de personnes avec handicap. Procap se bat pour une vie digne des personnes avec handicap en Suisse. Cela inclut des prestations d'assurances sociales équitables – en particulier des rentes pour garantir de quoi vivre décemment.

# Un arrêt de bus construit sans obstacles

En octobre 2017, Procap Suisse avait introduit un recours contre le projet de rénovation de l'arrêt de bus Allmend de Thoune (BE). L'association protestait contre le fait que la bordure de 16 cm ne garantissait pas un accès autonome au bus pour les passagers se déplaçant en fauteuil roulant ou avec un déambulateur. Elle demandait qu'elle soit relevée à 22 cm ou que l'arrêt soit déplacé à un endroit adapté. A la suite de ce recours, la commune vient de retirer le permis de construire et a décidé de faire bâtir l'arrêt sur un autre site du quartier permettant la réalisation d'une bordure de 22 cm. Ainsi les personnes à mobilité réduite pourront l'utiliser de manière autonome. C'est la première fois qu'un arrêt est déplacé dans le canton de Berne en vertu de la loi sur l'égalité pour les handicapés.



Une bordure de 22 cm permet un accès de plain-pied au bus.



Photo: Schliemer

## Formation à l'accueil

Une personne malvoyante doit faire renouveler son passeport et se rend dans son bureau cantonal. Comment peut-elle remplir et signer le formulaire au guichet? Comment expliquer à une personne sourde le processus de paiement? A quoi prêter attention quand une personne en fauteuil roulant doit être photographiée pour son passeport? Douze collaborateurs et collaboratrices du bureau des passeports du canton de Zoug ont reçu des réponses concrètes à ces questions lors d'une formation de Procap dispensée en février dernier. Cette demi-journée de sensibilisation était animée par trois personnes avec respectivement un handicap de mobilité, un handicap de vue et un handicap de l'ouïe. Après un court-métrage introductif, elles ont expliqué aux participant-e-s leurs besoins spécifiques face à un service administratif. La deuxième partie consistait en des exercices pratiques de contact avec la clientèle.

## Formation de moniteurs et monitrices de conduite

Les moniteurs et monitrices suisses de conduite peuvent suivre une formation qui les autorise spécifiquement à donner des cours de conduite aux personnes avec handicap. Procap propose des formations continues en la matière. Au mois de mars, sept moniteurs et monitrices ont ainsi appris comment communiquer avec des élèves présentant un handicap de l'ouïe. En effet, comment faut-il transmettre les consignes si l'élève a besoin

d'une communication visuelle (par gestes ou en lisant sur les lèvres)? Les deux animateurs de Procap avec un handicap de l'ouïe ont répondu à cette question et à bien d'autres. Les participant-e-s à la formation ont ensuite simulé des situations pratiques de leur quotidien professionnel avec les animateurs.

» [www.procap.ch/formation-continue](http://www.procap.ch/formation-continue)



### Désir d'enfant

Les femmes paraplégiques ont envie d'avoir des enfants, sont enceintes, deviennent maman. Mais avant d'y arriver, elles sont nombreuses à s'interroger : comment tomber enceinte ? A quoi faire attention pendant la grossesse ? Quelles sont les complications possibles ? Puis-je accoucher de manière naturelle ? Comment gérer le quotidien avec mon enfant ? Le nouveau site internet [paramama.ch](http://www.paramama.ch) de l'Association suisse des paraplégiques répond à toutes ces questions et donne aussi la parole aux jeunes mères.

» [www.paramama.ch](http://www.paramama.ch)

### Des bordures plus hautes

Le Tribunal cantonal vaudois a publié un arrêt sur l'adaptation sans obstacles de plusieurs arrêts de bus de la commune de Lausanne. Pour des raisons esthétiques, celle-ci souhaitait les doter de bordures de 16 cm, ce qui n'aurait permis d'accéder au bus qu'au moyen d'une rampe rabattable. Cette décision est réjouissante car pour la première fois, un tribunal suisse a décrété que, face à des exigences en concurrence, les intérêts des personnes avec handicap devaient primer par principe. Cela signifie que les bordures de 22 cm seront dorénavant considérées comme la norme en Suisse afin de garantir un accès autonome. Les solutions avec rampes rabattables sont vues comme des exceptions et doivent être motivées.

## A vos stylos!

Procap soutient le référendum contre la surveillance des personnes assurées, qui a été lancé par un comité de citoyens. S'il est incontestable que les fraudes à l'assurance doivent être combattues, Procap dénonce cependant le fait que la loi empiète de façon disproportionnée sur la vie privée, donne aux assurances un pouvoir incontrôlé et viole les principes de l'Etat de droit.

Au mois de mars, le Parlement a voté la base légale très rapidement sous la pression des assurances, avec le soutien d'un grand nombre d'élus et d'élus dotés de mandats de ces dernières. A l'avenir, les assurances pourront faire surveiller étroitement toute personne soupçonnée de fraude. Celles-ci, de même que les détectives privés, défendent toutefois des intérêts économiques et ne sont pas neutres ; il existe donc une forte probabilité que des personnes innocentes soient aussi surveillées, sans aucune garantie digne d'un Etat de droit. Car la loi laisse une marge d'interprétation trop importante quant à ce que les détectives ont le droit de faire ou non et pourrait leur octroyer davantage de compétences qu'à la police. Cela peut même aboutir à ce que l'Etat de droit protège moins les assurés que les meurtriers présumés. Cela va trop loin pour Procap !



Photo : Andrey Popov

» **Aidez-nous** à faire aboutir le référendum : 50 000 signatures sont nécessaires. Télécharger la feuille de signatures, signer, et renvoyer avant le 21 juin au plus tard : [www.non-surveillance-assurances.ch](http://www.non-surveillance-assurances.ch).



# Encore plus pauvre demain ?

En Suisse, de nombreuses personnes avec handicap sont pauvres. Même si cette situation est connue, le climat politique actuel laisse présager de nouvelles aggravations.

**Franziska Stocker**

Vivre avec un handicap rend vulnérable face au risque de pauvreté. Avec un taux de 19,1 %, les personnes avec handicap en Suisse sont presque deux fois plus touchées ou menacées par la pauvreté que les autres (11,4 %) – et le chiffre atteint 25 % pour les personnes lourdement handicapées. Plus inquiétant encore, il a nettement augmenté ces dernières années, comme le révèle une étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le Conseil fédéral est conscient du problème.

Les personnes ayant un handicap ou une maladie chronique sont plus nombreuses à dépendre de l'aide des assurances sociales, qu'il s'agisse de rentes, de l'allocation pour impotent ou de moyens auxiliaires (par exemple pour l'adaptation du logement, du véhicule ou l'achat d'un fauteuil roulant). Au regard du haut niveau de vie en Suisse, la portée de cette aide financière est plutôt modeste. Le manque de coordination entre les différentes prestations des assurances sociales et la réduction ciblée de certaines d'entre elles ces dernières années multiplient les failles dans le système de pro-

tection sociale, un facteur qui favorise la pauvreté des personnes avec handicap.

## Perte des droits aux rentes

De nombreuses personnes avec handicap ont vu leurs rentes réduites voire supprimées ces dernières années, sous l'effet du durcissement des contrôles (révision 6a de l'AI) et de l'exclusion de facto de plusieurs handicaps et maladies (tels que les troubles douloureux sans origine physique et certains handicaps psychiques) de l'AI.

Si une petite partie de ces personnes a réussi à compenser ces pertes grâce à une (ré)insertion sur le marché du travail, la plupart n'ont pas trouvé de poste approprié. « Beaucoup d'employeurs ont toujours des préjugés ou des appréhensions lorsqu'il s'agit d'embaucher une personne avec handicap », explique Martin Boltshauser, responsable du Service juridique de Procap Suisse. « Du côté des instances officielles, on dit aux personnes concernées qu'elles pourraient et devraient trouver un travail, mais la réalité est souvent bien différente. »



**Les gens ne sont pas moins malades aujourd'hui, mais en Suisse, leurs chances de percevoir une rente sont nettement plus faibles qu'elles ne l'étaient il y a encore quelques années.»** [Martin Boltshauser]

La suppression ou la réduction de rentes AI ont poussé de nombreuses personnes avec handicap vers l'aide sociale (voir page 11). Conçue comme le dernier filet de sécurité du système, celle-ci ne couvre que les besoins existentiels minimaux, contrairement à une rente AI ou aux PC.

### Vivre avec le minimum vital

Ces contributions d'aide minimales ne permettent pas une participation à la vie sociale et culturelle, l'une des conditions essentielles à une vie digne. Assister à un événement, être membre d'une association, rendre visite à des amis, pratiquer un hobby, tout cela coûte de l'argent. « Le manque de moyens financiers peut conduire à l'isolement, ce qui se répercute aussi souvent négativement sur le handicap ou la maladie », poursuit Martin Boltshauser.

Les personnes dont la rente ne couvre pas entièrement les besoins existentiels sont elles aussi exposées au risque de pauvreté. Certaines reçoivent par exemple une rente partielle, mais ne trouvent pas d'emploi couvrant le reste de leurs besoins. « Dans nos séances de conseils juridiques, nous recevons souvent des personnes décrétées aptes à travailler par les offices AI alors qu'elles n'ont en pratique que peu de chances de trouver un travail à cause de leur handicap. Cet avis est en plus souvent rendu contre l'évaluation des médecins spécialistes. »

### Durcissement de la pratique

Avec les mesures d'économie prises ces dernières années, la pression politique sur les offices AI s'est accrue, les poussant à accorder moins de rentes. Ils ne sont ce-

pendant pas les seuls à avoir durci leur pratique : les Centres d'expertises, qui remettent un rapport médical sur la capacité de travail d'une personne avant la prise de décision d'octroyer une rente ou non, sont soumis à la même pression du fait de leur dépendance économique aux assurances (voir page 14).

« Les gens ne sont pas moins malades aujourd'hui, mais en Suisse, leurs chances de percevoir une rente sont nettement plus faibles qu'elles ne l'étaient il y a encore quelques années », poursuit Martin Boltshauser. C'est ainsi qu'en 2012, seules 14 000 nouvelles rentes ont été octroyées, contre 28 000 durant l'année record de 2003. Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes concernées ? « Parmi celles qui ne peuvent subvenir elles-mêmes à leurs



**Il est aberrant de réduire les rentes de personnes au quotidien déjà difficile.** » [Martin Boltshauser]

besoins fondamentaux, certaines sont aidées financièrement par leurs proches : conjoint, conjointe ou parents. D'autres vivent à long terme dans la précarité ou doivent se tourner vers l'aide sociale. Au final, le risque est ainsi transféré de la collectivité à l'individu ou à la famille. »

### Tour de vis pour l'AI et les PC

La politique d'austérité des dernières années n'est pas restée sans effets. Après de premières économies massives au niveau de l'AI, de nouvelles réductions s'annoncent dans le cadre du « développement de l'AI », qui sera bientôt examiné par le Parlement suisse. « Procap estime

extrêmement important que celui-ci ne sabre pas encore un peu plus les moyens d'existence des personnes avec handicap », poursuit Martin Boltshauser. « Le redressement de l'AI est en bonne voie, il n'y a donc aucune raison de serrer encore la vis. »

La réforme des prestations complémentaires (PC), actuellement examinée au Parlement, fait aussi craindre des mesures drastiques d'économie. Celles-ci frapperaient particulièrement durement de nombreux bénéficiaires de l'AI, dont près de la moitié dépendent des PC.

### Familles en difficulté

Si les rentes AI et les prestations complémentaires jouent un rôle central dans la lutte contre la pauvreté parmi les personnes handicapées, il existe d'autres circonstances qui ont un impact sur la situation financière de ces dernières. Les parents qui s'occupent de leur enfant lourdement handicapé à la maison sont par exemple souvent confrontés à une perte de revenus qui n'est pas compensée par l'assurance, en raison de l'importance des soins requis. Les traite-

ments, le service de relève, les moyens auxiliaires, les transports, etc., engendrent aussi des frais importants qui ne sont que partiellement payés par les assurances. Des difficultés existentielles peuvent rapidement en découler, en particulier pour les parents seuls. Il en va de même pour les familles qui assurent la prise en charge à domicile de proches adultes avec handicap. C'est la raison pour laquelle Procap s'engage pour une meilleure indemnisation des proches aidants. Procap a également obtenu la hausse de l'allocation pour impotent destinée aux enfants lourdement handicapés qui vivent chez eux.

Le risque de pauvreté pour les personnes avec handicap est important. « Il est totalement aberrant de réduire les rentes de personnes dont le quotidien est suffisamment difficile et qui vivent déjà dans des conditions modestes », critique Martin Boltshauser. « Une vie digne doit être possible pour tout le monde en Suisse. Une garantie appropriée des moyens d'existence est essentielle et non négociable, et nous continuerons de nous battre en ce sens. » ●

**»** **Pauvreté:** sont considérées comme pauvres les personnes qui ne disposent pas des moyens financiers dont elles ont besoin pour se procurer les produits et services nécessaires à leur intégration sociale. En Suisse, le seuil absolu de pauvreté est établi au montant du minimum social d'existence, lequel se fonde sur les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Les ménages dont les moyens matériels suffisent à peine à garantir leurs moyens d'existence se trouvent dans une situation de précarité. Leur risque de pauvreté est nettement plus élevé et des événements tels que la perte d'un emploi peuvent rapidement les faire basculer dans la pauvreté.

**»** **Garantie des moyens d'existence:** quiconque ne peut garantir ses moyens d'existence de manière ponctuelle ou suffisante par ses propres moyens a droit à la garantie d'une existence digne et à obtenir l'aide de l'Etat dans des situations de détresse. Ce droit est garanti par la Constitution fédérale (art. 12 et art. 7).

# Loyers trop élevés, pauvreté assurée

Pour les personnes en fauteuil roulant dépendant des prestations complémentaires (PC), l'offre en logements adaptés et abordables est on ne peut plus limitée. Une étude menée par Procap dans la région de Berne confirme cette situation. Beaucoup n'ont ainsi d'autre choix que de louer des appartements trop chers.

## Franziska Stocker

Une analyse du site de comparaison en ligne Comparis l'a montré l'été dernier : les logements à louer accessibles en fauteuil roulant sont presque introuvables dans les villes suisses. « Ce que Comparis n'a pas examiné, c'est le loyer demandé pour ces logements », explique Remo Petri de Procap Construction. De nombreuses personnes en fauteuil roulant dépendent des prestations complémentaires (PC) et du forfait pour les logements accessibles (une aide spécifique des PC) et ne disposent que d'un budget très restreint pour leur loyer – « au maximum 1400 francs par mois pour une personne seule bénéficiaire de PC », précise Remo Petri. « Vu l'insuffisance de logements accessibles dans cette catégorie, beaucoup n'ont d'autre choix que de louer des appartements trop chers et de puiser dans l'argent dédié à leurs besoins essentiels. »

## Deux logements en tout

Procap a analysé l'offre en logements accessibles en fauteuil roulant à louer dans la région de Berne (rayon de 10km autour de la ville) à une date donnée pour déterminer les possibilités réelles d'une personne seule dépendant des PC. Sur un total de 1563 logements disponibles, cinq étaient décrits comme étant accessibles en fauteuil roulant et

coûtaient moins de 1400 francs. Après contact téléphonique avec les régies et/ou propriétaires, il s'est avéré que deux d'entre eux n'étaient en fait pas accessibles. Procap a visité les trois logements restants.

« Nous avons vérifié s'ils satisfaisaient aux exigences minimales pour pouvoir être adaptés aux personnes à mobilité réduite », explique Urs Schnyder, expert Logement chez Procap Suisse, lui-même en fauteuil roulant. « L'annonce de l'un était clairement mensongère. Il n'était pas adaptable : la salle de bains et la cuisine étaient trop petites, les cadres de porte et le couloir trop étroits pour s'y déplacer en fauteuil roulant ou avec un déambulateur. » Avec son ascenseur, son parking pour personnes avec handicap et sa terrasse sans seuil, le deuxième était en revanche accessible et idéal pour les personnes en fauteuil roulant. « Mais 25 demandes avaient déjà été dépo-

sées », précise Urs Schnyder. Le troisième était un appartement moderne répondant également aux critères minimaux. « On constate une fois de plus que l'offre en logements pour les personnes en fauteuil roulant disposant d'un budget modeste est extrêmement restreinte, surtout dans les zones urbaines où les surfaces à louer sont limitées », résume Remo Petri. Pour lui, cela tient aussi au fait que les logements accessibles se trouvent plutôt dans le segment de prix supérieur puisqu'ils sont neufs ou récemment rénovés.

## Engagement politique de Procap

Les PC et le forfait pour les logements accessibles sont actuellement à l'examen au Parlement. Le montant maximal des loyers pour les PC n'a plus été adapté au marché du logement depuis 2001, alors que les loyers ont depuis augmenté de plus de 20%. Le forfait pour les logements accessibles, lui, n'a plus été revu depuis 1998. Procap appelle à une hausse de ces deux montants. « Ce n'est qu'à cette condition que les personnes en fauteuil roulant disposeront d'un choix digne de ce nom en matière de logement et d'une chance réelle d'en trouver un correspondant à leur budget », conclut Remo Petri. ●



Urs Schnyder de Procap teste l'entrée d'une cave.

Photo : Marcel Schor

# De l'AI à l'aide sociale

Les personnes ayant des problèmes de santé sont toujours plus dépendantes de l'aide sociale – une situation qui ne fait pas exception à Schlieren (ZH). Entretien avec Claude Chatelain, responsable du service social.

Interview: Franziska Stocker

## Quelle est la proportion de personnes avec des problèmes de santé sur l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale dans votre ville ?

**Claude Chatelain :** Sur les quelque 700 cas que nous traitons actuellement, un peu plus d'un tiers ont des problèmes de santé, et pour les personnes que nous soutenons depuis plus d'un an, il s'agit presque de la totalité. Ce sont surtout des personnes présentant des limitations psychiques, des rhumatismes et des troubles douloureux. Nous comptons aussi un nombre assez important de personnes dépendantes.

## La révision 6a de l'AI visait notamment à supprimer les rentes AI des personnes aux troubles douloureux sans cause physique.

### Quels ont été les effets de cette politique ?

La pratique de l'AI a très clairement changé. Certaines maladies ne sont plus considérées comme étant suffisamment graves pour compromettre l'intégration sur le marché du travail. Les rentes de nombreuses personnes ont ainsi été réduites voire tout bonnement supprimées, sans que leur état de santé se soit amélioré ou qu'elles aient une chance



Claude Chatelain

réaliste sur le marché du travail. Ces personnes n'ont souvent d'autre choix que de se tourner vers l'aide sociale. Ces cas ont nettement augmenté chez nous.

## Après l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral en 2015, on espérait que les personnes présentant des troubles douloureux sans cause physique aient à nouveau plus de chances de percevoir une rente AI. Avez-vous remarqué une quelconque évolution ?

Je n'ai connaissance d'aucune personne à qui ce soit arrivé ici.

## Fin 2017, le Tribunal fédéral a également jugé que l'AI devait de nouveau contrôler au cas par cas la situation des personnes ayant une dépression moyenne. Pensez-vous que davantage de gens pourraient percevoir des prestations AI ?

Je l'espère, mais j'en doute. L'an dernier encore, de très nombreuses personnes dépressives qui percevaient jusque-là une rente complète

ont appris qu'elles ne toucheraient plus qu'une rente partielle. Certaines souffrent de dépression depuis 20 ans et percevaient une rente complète depuis 10 ans. Et voilà que tout à coup, elles devraient retourner travailler ! Comme vous pouvez l'imaginer, dans ces cas, nos séances de conseil sont loin d'être simples. Il nous arrive d'introduire des recours contre une décision de l'AI, et nous obtenons parfois gain de cause.

## Concrètement, quelle est la différence entre une rente AI et l'aide sociale ?

Avec une rente AI, la personne bénéficie d'environ 600 francs de plus par mois. L'aide sociale implique beaucoup plus de contrôles et de pression sur les bénéficiaires. Après des assurances sociales, les personnes sont considérées comme des clients, leurs problèmes de santé sont confirmés officiellement et leur incapacité de travail également. Avec l'aide sociale, il faut sans cesse prouver le besoin d'une prise en charge.

## Parmi vos clientes et clients, qui a encore une chance de percevoir une rente AI ?

Les victimes d'un accident ou les personnes chez qui un trouble psychique a été clairement diagnostiqué (comme la bipolarité ou la schizophrénie) ont leurs chances. Malheureusement, cela dépend aussi de l'avocat qui les défend, ce que je condamne vivement. L'AI est un système tellement puissant qu'un simple mortel sans assistance juridique n'a aucune chance face à elle. C'est pourquoi, en tant que citoyen, je trouve absolument essentiel que quiconque estimant avoir été traité injustement se défende et intente une action en justice, que ce soit contre l'AI ou contre l'aide sociale. ●



«Un nid  
de guêpes  
dans la tête»

Dominic Müller, 24 ans, peut non seulement lacer ses chaussures, mais aussi lire et écrire des livres.

Tout cela, il l'a appris grâce à une thérapie comportementale financée par ses parents.

### Dominic Müller à propos...

**Le temps :** il ne s'écoule pas toujours à la même vitesse ; il passe plus vite à la maison qu'au Foyer.

**Le travail :** c'est plutôt un passe-temps puisque je ne suis pas très doué pour ça, malheureusement.

**Le luxe :** un bon film ou un paquet de chips.

**L'amitié :** un grand mot pour une personne autiste, car les relations aux autres sont difficiles pour nous.

**L'amour :** un fort réseau familial.

**Les vacances :** je n'aime pas ça. Pas d'internet ou une mauvaise connexion, dormir dans un autre lit, passer toutes ses journées à la mer...

Dominic Müller sait faire plusieurs choses en même temps. Tandis qu'il babille et marmonne, il formule dans sa tête des phrases parfaitement construites. Puisqu'il ne peut pas les communiquer verbalement, il montre les lettres sur un tableau ; sa mère l'aide en lisant à haute voix : « Il y a un nid de guêpes dans ma tête. » Dominic, 24 ans, présente une forme grave d'autisme, mais aujourd'hui il sait écrire, lire, lacer ses chaussures et accomplir d'autres gestes du quotidien. Apprendre a exigé un immense travail : pour pouvoir prononcer la lettre « l », Dominic a dû s'exercer pendant six mois. Pour y arriver, il a utilisé l'approche ABA, une thérapie comportementale mise au point aux Etats-Unis et financée par l'Al depuis 2014, à hauteur d'un forfait unique et à des conditions auxquelles toutes les personnes concernées ne satisfont pas.

Quand Dominic Müller était enfant, l'Al ne reconnaissait pas encore l'efficacité de cette thérapie, si bien que ses parents ont dû en assumer eux-mêmes les coûts s'élevant à des « dizaines de milliers de francs ». « Mieux vaut ne pas calculer trop précisément, sinon papa va faire une crise cardiaque de m'avoir tant gâté », s'amuse-t-il en montrant les lettres pour composer sa phrase. Dominic a fréquenté l'école ordinaire et se retrouve aujourd'hui confronté à un nouvel obstacle, celui de la formation professionnelle. Le jeune homme, qui a réussi à hacker l'ordinateur d'un hôtel à l'âge de six ans, aimerait travailler dans l'informatique, « mais personne ne veut investir pour m'accorder le temps supplémentaire dont j'ai besoin pour apprendre. » A défaut, il a intégré un groupe professionnel au sein du Foyer où il vit en partie. Plusieurs jours par semaine, il demeure chez ses parents, avec ses deux sœurs, à Leissigen (BE). C'est là qu'il a écrit son deuxième livre, paru en 2017 sous le titre « Ich bin so wie ich bin » (« Je suis comme je suis »). Dans un style émouvant et plein d'humour, il décrit Jonas – le nom qu'il donne à son autisme – et le monde tel qu'il le voit. Il espère ainsi favoriser la compréhension à l'égard des personnes comme lui. **Barbara Spycher**

# Procap demande des garde-fous

L'affaire du Centre genevois Corela illustre un risque pointé du doigt par Procap depuis longtemps : celui de la perte d'indépendance des experts dans les demandes de prestations d'assurance.

**Marie-Christine Pasche**

En février dernier, la clinique genevoise Corela/MedLex a été sanctionnée pour avoir falsifié des expertises destinées aux assurances. Au-delà de ce cas et depuis des années, Procap demande des modifications législatives, afin d'éviter que les Centres d'expertises puissent dépendre financièrement de cette activité.

Dans son arrêt sur le Centre Corela à Genève, le Tribunal fédéral a constaté des adaptations des avis d'experts et des modifications de diagnostics, au détriment des assurés-e-s. Ces faits ont été punis de trois mois de retrait de l'autorisation d'exercer dans ce domaine. Ce cas démontre que les organisations de défense des personnes avec handicap, dont Procap, ont eu raison de s'interroger ces dernières années sur la forte dépendance économique de certains Centres d'expertises vis-à-vis des assurances sociales ou privées. Etablir des avis médicaux est en effet une activité très lucrative – entre 9000 et 30000 francs par expertise – qui peut représenter un pourcentage élevé du chiffre d'affaires de ces instituts, 97 % par exemple chez Corela. Ces situations peuvent induire une tendance à défendre la cause des assureurs au détriment des personnes demandant une prestation. « Le cas de Genève illustre clairement le risque que soient



Photo : nito

**Les personnes demandant des prestations d'assurance ont droit à la transparence et à l'équité du processus d'expertise.**

réalisées des expertises favorables aux assurances, voire de complaisance», explique Andrea Mengis, responsable adjointe du Service juridique de Procap. Or, prendre le risque que les experts perdent leur réelle indépendance est grave, car leur avis est déterminant dans la décision d'octroyer une prestation d'assurance ou non.

## Transparence et équité

Les personnes sollicitant des prestations d'assurances doivent pouvoir compter sur la transparence et l'équité du processus de l'expertise médicale. Il semble évident que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) doive mettre en place un meilleur processus de contrôle de qualité indirect des Centres d'expertise.

Dès juillet 2011, le Tribunal fédéral avait déjà adopté des mesures visant à rendre ces procédures plus justes. Ainsi, un principe aléatoire a été mis en place lors du choix du

Centre pour les expertises pluridisciplinaires. Procap souhaite qu'il soit également étendu aux expertises monodisciplinaires et bidisciplinaires.

## Indépendance financière

« Mais le plus important, c'est qu'un Centre ne dépende pas financièrement des recettes tirées des expertises. Nous demandons que la Confédération prenne les mesures qui s'imposent, particulièrement sur ce point », précise l'avocate.

Procap demande enfin que les résultats des rapports d'expertise soient enregistrés à des fins statistiques et accessibles au public, afin de garantir la transparence de la pratique. Suite aux révélations concernant l'affaire Corela, diverses interventions parlementaires ont été soumises au Conseil national et à plusieurs cantons dans le but d'améliorer la pratique en matière d'expertise. Procap suivra de près l'évolution de cette question. ●

# Des monnaies du monde entier

Procap collecte les monnaies étrangères depuis plus d'un quart de siècle. Cette idée, lancée sur un coin de bureau au début des années 90, s'est développée en un projet d'envergure en 2002 avec l'introduction de l'euro et la suppression des anciennes monnaies européennes.

**Susi Mauderli**

Février 2002, premier jour de travail chez Procap. Mon supérieur me montre mon nouveau bureau. Je suis un peu surprise de voir de l'argent partout : dans des boîtes à chaussures, des sacs en plastique, des caisses, des tiroirs, même dans un coin, à la vue et au su de tous. Des pièces et des billets du monde entier. « On ne sait plus où les mettre », m'explique-t-il, ajoutant que ce serait bien que je m'en occupe rapidement.

## Des tonnes d'argent

Avec l'introduction de l'euro début 2002 et la suppression des anciennes monnaies, ce ne sont plus des paquets épisodiques mais des quantités phénoménales de pièces et de billets qui ont commencé à affluer chez Procap. Il a fallu louer, dans un bâtiment industriel, un dépôt suffisamment spacieux, pouvant



**Silvia Hunziker, collaboratrice de Procap, déballe les colis de monnaies.**

supporter le poids de plusieurs tonnes d'argent. Nous avons empilé les boîtes, organisé les transports, et j'ai pris plus d'une fois la route avec ma voiture lourdement chargée pour me rendre chez Steven Z.

## Aide bénévole inespérée

Steven Z. est encore aujourd'hui la clé de voûte de l'opération « Mon-

naies étrangères » de Procap. Il assure le tri et la valorisation des pièces et des billets. Ce numismate passionné – une personne qui étudie l'argent et son histoire – a commencé dès 1994 à valoriser les monnaies étrangères pour Procap, qui s'appelait encore à l'époque Association suisse des invalides. « Les pièces de monnaie, leur millésime, la manière dont elles sont représentées et frappées me fascinent depuis toujours. Depuis que j'ai pris ma retraite anticipée, j'ai fait de ma passion mon occupation principale », explique-t-il. A titre entièrement bénévole, il passe des heures et des heures à trier les pièces et billets par pays et par valeur, à les emballer et à les transférer. Grâce à ses vastes connaissances, il comprend immédiatement si une pièce a une valeur de collection. Qu'est-ce qui le motive à effectuer ce travail non rémunéré pour Procap depuis des années ? « Je suis très fier de pouvoir apporter mon aide en tant que numismate. Faire une bonne action pour mon prochain me remplit de joie. »

## Source de revenus bienvenue

Pour Peter Kalt, responsable des finances et membre de la direction de Procap Suisse, l'opération « Monnaies étrangères » est un instrument important de collecte de fonds, même si les recettes enregistrées aujourd'hui sont très loin d'égaliser celles générées par l'introduction de l'euro. « Nous reversons cet argent au profit des personnes avec handicap. L'avantage de ces fonds libres, c'est que nous pouvons en disposer de manière flexible, contrairement aux sommes collectées pour des projets précis. » Chaque année, la collecte de monnaies étrangères rapporte entre 60 000 et 100 000 francs à Procap. ●

➤ **Vous avez encore de vieilles pièces** et de vieux billets qui traînent dans le fond d'une armoire, dans une boîte en métal oubliée dans un placard de la cuisine ou dans un tiroir ? Procap accepte toutes les monnaies, de toutes les époques et de tous les pays d'origine. Vous pouvez les faire parvenir à Procap Suisse par courrier ou les déposer dans une section de Procap. Mille mercis !



## Poveri, in futuro ancora più poveri?

In Svizzera numerose persone con disabilità sono povere o rischiano di diventarlo. Benché si tratti di una situazione conosciuta, si prospettano ulteriori tagli dettati dall'attuale clima politico. **Franziska Stocker**

La disabilità aumenta il rischio di povertà. In Svizzera, il 19,1% delle persone con disabilità è toccato dalla povertà o dal rischio di povertà: una proporzione quasi doppia rispetto a quella delle persone normodotate (11,4%). Tra le persone con gravi disabilità, la percentuale di individui a rischio di povertà è addirittura del 25%. A preoccupare ulteriormente è il sensibile aumento registrato da queste cifre negli ultimi anni, come emerge da una ricerca dell'Ufficio fe-

derale di statistica. Le persone con disabilità e malattie croniche necessitano più spesso dell'aiuto sociale rispetto a quelle normodotate e sane. L'aiuto sociale viene corrisposto sotto forma di rendite, di assegni per grandi invalidi o di mezzi ausiliari ed è piuttosto modesto se si considera l'elevato standard di vita della Svizzera. Inoltre, l'insufficiente coordinamento tra le prestazioni delle assicurazioni sociali e i tagli mirati degli ultimi anni fanno sì che le lacune

nella rete sociale aumentino di continuo. Tutto ciò accresce il rischio di povertà tra le persone con disabilità.

### **Perdita del diritto alle rendite**

Negli ultimi anni molte persone con disabilità si sono viste ridurre o sopprimere una rendita. È il risultato del rigoroso controllo delle rendite (revisione AI 6a) nonché dell'esclusione di fatto di varie disabilità e malattie dall'AI (ad es. disturbi da dolore senza cause dimostrabili). Una pic-

cola percentuale delle persone interessate è riuscita a compensare la perdita totale o parziale della rendita grazie al (re)inserimento sul mercato del lavoro, anche se la maggior parte di esse non ha trovato un posto di lavoro adeguato. «Molti datori di lavoro continuano ad essere prevenuti nei confronti delle competenze o delle possibili assenze delle persone disabili», spiega Martin Boltshauser, responsabile del Servizio giuridico di Procap Svizzera. «Secondo il discorso ufficiale, i diretti interessati possono o devono trovare un posto di lavoro, ma la realtà è diversa.»

### Vivere con il minimo vitale

La soppressione e la riduzione delle rendite AI ha fatto sì che numerose persone con disabilità dovessero chiedere l'aiuto sociale. Considerato l'ultima ancora di salvezza nel sistema sociale, l'aiuto sociale, diversamente da una rendita AI o dalle prestazioni complementari, copre unicamente il minimo vitale. Chi è costretto a fare capo a questo sostegno minimo non può permettersi di partecipare ad attività sociali e culturali. Eppure, una vita dignitosa prevede anche la possibilità di prendere parte attivamente alla vita sociale. Per partecipare a un evento, entrare a far parte di un'associazione, andare a trovare degli amici, avere un hobby ci vogliono un po' di soldi. «La mancanza di disponibilità finanziarie può condurre all'isolamento», afferma Boltshauser.

Anche i beneficiari di rendite insufficienti per coprire interamente il fabbisogno vitale sono a rischio di povertà. È una situazione ricorrente, specie nei casi in cui una persona percepisce una rendita parziale, ma non trova un posto di lavoro che le consenta di coprire il fabbisogno rimanente. «Nel corso delle nostre consulenze giuridiche incontriamo molte persone che gli Uffici AI dichiarano «sane», benché in realtà abbiano delle limitazioni che preclu-

dono loro la probabilità di trovare un impiego», continua Boltshauser.

### Prassi più rigida

In seguito alle misure di risparmio messe in atto negli ultimi anni, è aumentata fortemente la pressione politica sugli Uffici AI affinché assegnino meno rendite. Ma non sono gli unici a essere diventati più rigorosi: anche i centri peritali, preposti all'allestimento di perizie mediche circa l'abilità al lavoro di una persona in vista della decisione per l'assegnazione di una rendita, esercitano pressioni al risparmio. Lo fanno perché dipendono economicamente dai mandati delle assicurazioni.

«Oggi le persone non sono meno malate di un tempo, ma la loro probabilità di percepire una rendita è molto inferiore rispetto ad alcuni anni fa», prosegue Boltshauser. Se nel 2003 (anno record) sono state assegnate all'incirca 28.000 nuove rendite, dal 2012 il loro numero è sceso a circa 14.000 all'anno. Cosa significa concretamente per le persone interessate? «Quelle che non riescono a provvedere autonomamente al proprio fabbisogno vitale ricorrono all'aiuto dei familiari, ad esempio del partner o dei genitori. Altre vivono per anni in situazioni precarie o si rivolgono all'aiuto sociale. Nel complesso va detto che con questa politica lo Stato scarica il rischio sull'individuo o sulla famiglia.»

### Giro di vite nell'AI

La politica del risparmio degli ultimi anni ha prodotto effetti concreti. Dopo i massicci tagli nell'AI, incombono nuovi risparmi nell'ambito del cosiddetto ulteriore sviluppo dell'AI che approderà presto in Parlamento. «Per Procap è fondamentale che il fabbisogno vitale delle persone con disabilità non subisca altre riduzioni», afferma Boltshauser. «Il risanamento dell'AI è sulla buona strada, non vi sono pertanto ragioni per un altro giro di vite.» Potrebbero essere introdotte misure di risparmio sostanziali

anche con la riforma delle prestazioni complementari, attualmente discussa in Parlamento. Queste misure toccano duramente molti beneficiari di rendite, quasi la metà dei quali deve ricorrere alle prestazioni complementari.

### A rischio di povertà

Se da un lato le rendite AI e le prestazioni complementari assicurano il fabbisogno vitale delle persone con disabilità evitando che cadano in povertà, dall'altro vi sono altri fattori che pesano sulla situazione finanziaria di queste persone e dei loro familiari. Ad esempio, i genitori che assistono a domicilio i figli gravemente disabili devono spesso ridurre il proprio orario di lavoro per trovare il tempo necessario alle cure. In tal modo perdono una parte del reddito che nessuna assicurazione rimborsa. Devono inoltre sobbarcarsi la parte scoperta degli ingenti costi per terapie, misure di sollievo, mezzi ausiliari, servizi di trasporto, ecc. Anche la situazione delle famiglie che assistono a domicilio i parenti adulti disabili è analoga. Consapevole della problematica, Procap s'impegna a favore di un migliore indennizzo dei familiari curanti. Grazie alle sue battaglie, Procap è già riuscita a ottenere un aumento dell'assegno grandi invalidi per bambini gravemente disabili accuditi a casa.

Le persone con disabilità sono esposte a un forte rischio di povertà. «È assolutamente incomprensibile che debbano andarci di mezzo persone che hanno già una situazione difficile e che vivono in condizioni precarie», afferma critico Boltshauser. «In Svizzera tutte le persone devono poter condurre un'esistenza dignitosa. La necessità di garantire un fabbisogno vitale adeguato è un aspetto fondamentale e insindacabile. E noi continueremo a batterci per concretizzare questo obiettivo.» ●

Il testo italiano è una versione leggermente abbreviata dell'originale.

# «Un nido di vespe nella testa»

Dominic Müller ha 24 anni. Sa fare cose semplici come allacciarsi le scarpe, ma sa anche leggere e scrivere libri. Lo ha imparato grazie a una terapia comportamentale che hanno dovuto finanziare i suoi genitori. **Barbara Spycher**



Dominic Müller sa fare molte cose contemporaneamente. Sembra borbottare, ma in realtà sta formulando mentalmente frasi di senso compiuto. Non riuscendo a esprimerle verbalmente, indica le lettere su una lavagna. Sua madre gli dà una mano e legge ad alta voce le parole che vanno formando. «Ho un nido di vespe nella testa», dice l'ultima frase.

Dominic Müller soffre di una grave forma di autismo. Tuttavia, oggi sa leggere, scrivere, allacciarsi le scarpe e svolgere altre semplici attività. Impararle è stata dura. Solo per riuscire a leggere ad alta voce la lettera «l» ci ha messo sei mesi, ma alla fine l'ha fatta, grazie alla terapia comportamentale ABA, messa a punto negli Stati Uniti. L'AI finanzia questa

terapia solo dal 2014, o meglio versa un importo unico, ma solo a determinate condizioni, e non tutti gli interessati le soddisfano.

Quando Dominic Müller era piccolo l'AI non pagava ancora la terapia ABA, in quanto non ne riconosceva l'efficacia. I suoi genitori se ne sono assunti i costi dell'ordine di «decine di migliaia di franchi». «Preferiamo non precisare la cifra, altrimenti al mio papà viene un infarto», digita il ragazzo.

Dominic Müller ha potuto frequentare la scuola ordinaria, ma al momento di pensare alla formazione professionale si è ritrovato ad affrontare un altro ostacolo. Gli sarebbe piaciuto fare qualcosa con i computer, lui che a soli sei anni è riuscito ad

accedere al computer di un hotel, ma «nessuno vuole assumersi i costi dell'assistenza che mi serve per imparare». Per ora fa parte del laboratorio occupazionale di un istituto dove risiede parzialmente. Trascorre comunque la maggior parte della settimana con i suoi genitori e le sue due sorelle a Leissigen (BE). Lì ha anche scritto il suo secondo libro, pubblicato nel 2017 con il titolo «Sono come sono», nel quale descrive in maniera sorprendente e ironica la sua malattia, che chiama Jonas, e il suo modo di vedere il mondo. Spera così di contribuire a rendere la società più comprensiva nei confronti delle persone come lui. ●

## ➤ Dominic Müller a proposito di ...

**Tempo:** non scorre sempre allo stesso ritmo: a casa passa più velocemente che in istituto.

**Lavoro:** per me è come un passatempo perché non riesco a farlo molto bene. Purtroppo.

**Lusso:** un buon film, qualche patatina.

**Amicizia:** per noi autisti è una parolona, perché ci risulta difficile stabilire un rapporto con gli altri.

**Amore:** può essere una rete familiare solida.

**Vacanze:** non mi piacciono. Connessione Internet scarsa o assente. Letti scomodi, andare in spiaggia ogni giorno.

## Congrès national de l'autisme



Autisme suisse organise à Berne les 9 et 10 novembre 2018 le premier congrès national de l'autisme. Le thème de la journée ? « Une vie avec l'autisme. » Il permettra à de nombreux experts venus de toute la Suisse et d'Allemagne de s'exprimer sur des sujets tels que la détection précoce, les thérapies, l'école, le monde professionnel, le soutien dans le quotidien, etc. Tous les thèmes importants dans la vie des personnes TSA et de leur entourage seront abordés dans cinq conférences principales et 18 présentations parallèles.

» Programme détaillé et inscriptions sur [www.congresautisme-suisse.ch](http://www.congresautisme-suisse.ch)

## 25 ans de la Fondation Echaud



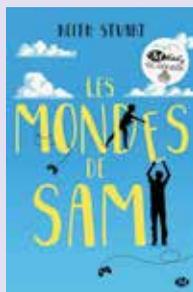
Le samedi 25 août, la Fondation Echaud célèbre son quart de siècle par une journée festive sur son domaine. Installée à Cugy (VD), la Fondation accueille des personnes adultes polyhandicapées, ce dès leur majorité et jusqu'à la fin de leur vie. Elle leur offre un accompagnement spécialisé et des soins personnalisés. La journée de fête aura un

parfum helvétique puisque la Suisse en sera le fil rouge, pour une célébration très musicale : Henri Dès, Carrousel, Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, Les Fils du Facteur et de l'ethnoyoutze avec Héloheïdi seront de la partie. Les enfants ne seront pas oubliés, avec un manège, une ferme pédagogique, des balades en poney, avec une assise adaptée pour les personnes à mobilité réduite.

» Programme sur [www.echaud.ch](http://www.echaud.ch)

## Lecture: « Les mondes de Sam »

Sam a huit ans, et ce n'est pas un garçon comme les autres. Il est même hors du commun : autiste, comme on dit. Son père peine à tisser un lien avec lui, et son mariage ne résiste pas à cette épreuve. Alex atterrit donc sur le canapé de son meilleur ami. Alors qu'il renoue avec sa vie de célibataire et découvre les joies de la garde alternée, son fils se lance dans un nouveau jeu vidéo : Minecraft. Grâce à son imagination, Sam donne naissance à un monde parallèle auquel il n'a pas à s'adapter, mais qui s'adapte à lui. Un monde qu'il peut enfin partager avec les autres, donc avec son père. Sur les ruines du passé, ils construisent ensemble un avenir radieux. Inspiré de la relation de Keith Stuart avec son fils autiste, ce livre émouvant, drôle et incroyablement juste est un hymne à la différence.



» Keith Stuart : « Les mondes de Sam », Ed Milady, 2018.

# Agenda

## Cheval pour Tous



A Cernier (NE), le cheval est accessible à tous et toutes, sous toutes ses formes : attelage, hippothérapie, horseball ou école d'équitation. « Cheval pour Tous » propose une approche du cheval ouverte, sur le site d'Evologia. La Fondation propose un très large panel d'activités équestres : promenades, randonnées à cheval ou en roulotte, leçons d'équitation, voltige, thérapie, équitation adaptée aux personnes avec handicap, camps de vacances, anniversaires d'enfants, bébé cavaliers, attelage en famille, découverte du cheval...

» [www.handicheval.ch](http://www.handicheval.ch)

## Qui paie mon salaire en cas de maladie ?

Je suis en arrêt de travail pour maladie pour une durée indéterminée, et mon employeur vient de m'annoncer qu'il ne verserait plus qu'un mois de salaire. J'ai déposé une demande AI, mais mon dossier est toujours à l'examen, et la décision ne sera pas rendue avant longtemps. Comment faire ?



Daniel Schilliger, avocat

L'obligation de l'employeur de poursuivre le versement du salaire est régie par le droit des obligations. Celui-ci ne contient toutefois pas de règle précise concernant la durée : il énonce seulement que l'employeur verse trois semaines de salaire au cours de la première année, puis pour une période plus longue « fixée équitablement », sauf disposition spéciale précisée dans le contrat de travail.

### De fortes différences

La durée de l'obligation de versement du salaire dépend donc du contrat de travail. La plupart du temps, celui-ci prévoit une couverture d'indemnités journalières, qui n'est pas une assurance sociale et donc pas obligatoire. Les montants ou la durée des prestations peuvent donc beaucoup différer. Très souvent, le versement d'une indemnité journalière de 80 % pendant deux ans au maximum est prévu en cas

d'incapacité de travail pour maladie, mais tout dépend du contrat conclu.

### Trois échelles

S'il n'existe ni accord spécifique dans le contrat de travail ni assurance perte de gain, des échelles définissant la période de versement du salaire interviennent. La Suisse compte trois échelles différentes : l'échelle bernoise, la zurichoise et la bâloise. Selon l'échelle bernoise, la plus utilisée, deux mois de salaire devraient par exemple être versés durant la troisième année de service.

### Un risque de manque d'argent

Une rente d'invalidité peut être versée au plus tôt après un an. Il est toutefois fréquent que l'AI ne rende sa décision qu'après trois à cinq ans, ce qui peut engendrer des situations financières compliquées. En pareil cas, rappelons que l'assurance-chômage est en principe tenue d'avancer les prestations. Pour percevoir les indemnités de chômage, la personne concernée doit cependant être disposée et capable de postuler à un emploi et, le cas échéant, d'accepter un poste à 20 % au moins. Les problèmes de santé doivent bien sûr être pris en considération.

Si cette option n'est pas concevable, il convient d'envisager une demande à l'aide sociale. Celle-ci ne versera cependant d'éventuelles

prestations que si la fortune personnelle a été réduite au préalable à 4000 CHF environ (recommandation de la CSIAS, Conférence suisse des institutions d'action sociale, pour une personne seule).

Le droit des assurances sociales est lacunaire concernant la question de la poursuite du versement du salaire en cas de maladie. Pour ne pas se trouver en difficulté, il peut être judicieux de solliciter les conseils de Procap.

## Assurances sociales



### Demandez conseil

Pour toute question sur le droit des assurances sociales, les membres de Procap peuvent s'adresser aux Centres de conseil régionaux afin de demander des éclaircissements sur leurs droits à nos spécialistes et avocats. Le cas échéant, les spécialistes en assurances sociales s'occupent de la correspondance avec les autorités, et nos avocat-e-s spécialisé-e-s défendent les revendications légitimes devant les tribunaux. Vous trouverez les adresses des Centres de conseil régionaux sur le site web de Procap.

>> [www.procap.ch/conseil-juridique](http://www.procap.ch/conseil-juridique)

## Idées de loisirs aquatiques

J'adore me baigner et j'aime tout ce qui est en rapport avec l'eau, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. Quelles sont les offres adaptées aux personnes avec handicap ?



**1** La saison de baignade en plein air a déjà commencé. Souhaitez-vous savoir si la piscine du village voisin dispose de places de parc pour personnes avec handicap, de WC et de douches accessibles ou d'un siège élévateur ? Avec son projet « goswim », Procap a contrôlé l'accessibilité de plus de 600 piscines couvertes et extérieures de Suisse. Toutes les informations récoltées se trouvent sur le site internet de la Fédération Suisse de Natation. Vous trouverez un PDF avec des explications détaillées pour chaque établissement balnéaire accompagné de l'icône « sans obstacles ».

» [www.swiss-swimming.ch](http://www.swiss-swimming.ch)  
» [www.procap.ch/goswim](http://www.procap.ch/goswim)



**2** Vous avez envie de pratiquer régulièrement un sport aquatique ? Plusieurs groupes sportifs régionaux

de Procap proposent des activités en piscine: aquagym, natation thérapeutique. En tant que sportif-ve avec handicap, vous pouvez devenir membre actif d'un groupe sportif et profiter de cette offre diversifiée. Les cours mettent la priorité sur le plaisir de faire du sport ensemble et non sur la performance individuelle. Vous ne trouvez pas d'offre dans votre région ? PluSport (Sport Handicap Suisse) propose aussi différents cours réguliers de sport aquatique.

» [www.procap.ch/sport](http://www.procap.ch/sport)  
» [www.plusport.ch](http://www.plusport.ch)



**3** Vous devez ménager vos articulations pour des raisons de santé mais souhaitez malgré tout entretenir votre forme physique ? L'aquafit est ce qu'il vous faut. Vous entraînez votre endurance, votre force et votre mobilité en apesanteur dans l'eau, tout en douceur mais avec une grande efficacité, grâce à la résistance de l'eau. Vous trouverez des offres d'aquafit dans un grand nombre de piscines, écoles de natation ou Centres bien-être. Renseignez-vous dans votre région.



**4** La plongée avec un handicap, c'est possible ? Oui, pour peu que vous présentiez certaines conditions de santé. Ce sport peut être très satisfaisant en particulier pour les personnes paraplégiques, qui parviennent à se déplacer facilement dans l'eau grâce à l'apesanteur. En Suisse, la Handicapped Scuba Association (HSA) propose une formation aux personnes intéressées, en attachant une importance particulière aux mesures de sécurité. En Suisse romande, H2O-aventures propose en Valais des cours offrant aux personnes avec handicap la technique nécessaire pour plonger en toute sécurité en milieu naturel. Ils peuvent être adaptés aux possibilités de chacun-e.

» [www.hsa-switzerland.ch](http://www.hsa-switzerland.ch)  
» [www.h2oaventures.ch](http://www.h2oaventures.ch)

**5** «Halliwick» – derrière ce mot à la sonorité exotique se cache une méthode d'hydrothérapie mise au point par l'ingénieur britannique James McMillan. Elle convient particulièrement aux personnes présentant un lourd handicap moteur et est surtout utilisée en Suisse en rééducation. Halliwick améliore l'équilibre et la stabilité. Elle vise à améliorer l'autonomie des personnes traitées et la sensation qu'elles ont de leur corps, ainsi qu'à stimuler les possibilités motrices dont elles disposent encore. Le concept repose sur dix points ordonnés selon une succession logique.

» [www.halliwick.ch/fr/](http://www.halliwick.ch/fr/)

## La valise à roulettes



Je me promenais en périphérie de la ville. La rue était pratiquement déserte ; seule une personne avec une valise à roulettes se rapprochait de moi par derrière. Je l'ai compris sans avoir à me retourner, même si les bruits non identifiables posent normalement problème aux personnes malentendantes comme moi. On a du mal à les localiser, on hésite : ces pétarades viennent-elles de gauche ou de droite ? D'une grosse voiture ou d'une moto ? Est-ce mon mari que j'entends parler, ou quelqu'un à la radio ? Souvent, nous devons regarder pour vérifier. Mais cette fois, j'en étais sûre : c'était quelqu'un avec une valise à roulettes. C'est un bruit que j'aime entendre, il me rappelle les voyages que j'entreprenais quand j'étais en bonne santé. Il évoque les départs, l'aventure. L'homme ou la femme à la valise continuait de se rapprocher, jusqu'à se retrouver juste derrière moi, mais sans me dépasser. Les roulettes ont commencé à faire de plus en plus de bruit et à retentir bizarrement. J'ai fini par me retourner. Dans la rue, pas la moindre trace de valise à roulettes – juste un hélicoptère qui tournait quelques mètres au-dessus de ma tête.

Daniela Bühler

Daniela Bühler, née en 1965, est journaliste et rédactrice au *Neue Luzerner Zeitung*. Elle est atteinte de la maladie de Ménière et souffre de surdit , de vertiges et d'acouph nes.

## POINT FORT 3/2018

### Tout sur le b n volat

#### Prochain point fort

De nombreuses prestations de Procap n'existeraient pas sans l'aide de ses b n voles. Ils sont des centaines   intervenir dans toute la Suisse pour accompagner des personnes avec handicap en vacances, animer des groupes sportifs r gionaux, si ger au sein des comit s des sections ou participer aux services de visite locaux de Procap. Qui sont ces femmes et ces hommes et qu'est-ce qui les pousse   s'engager b n volement ? Vous le d couvrirez dans le prochain num ro du magazine Procap.

#### Site internet de Procap

#### Petites annonces

Les petites annonces gratuites se trouvent sur le site internet de Procap : [www.procap.ch/petites-annonces](http://www.procap.ch/petites-annonces). Vous pouvez y publier et y consulter les petites annonces. Pour toute question merci de contacter Susi Mauderli, t l. 062 206 88 96.

#### Impressum

**Editrice** Procap Suisse **Tirage** 22 864 (global, 4539 version fran aise) ; para t quatre fois par ann e

**Edition et r daction** Procap magazine, Frohburgstr. 4, 4600 Olten, t l. 062 206 88 88, [procapromand@procap.ch](mailto:procapromand@procap.ch), [www.procap.ch](http://www.procap.ch) **Compte pour les dons** IBAN CH86 0900 0000 4600 1809 1 **Direction de r daction** Franziska Stocker

**Ont collabor    ce num ro** Anita Huber, Susi Mauderli, Marie-Christine Pasche, Daniel Schilliger, Barbara Spycher

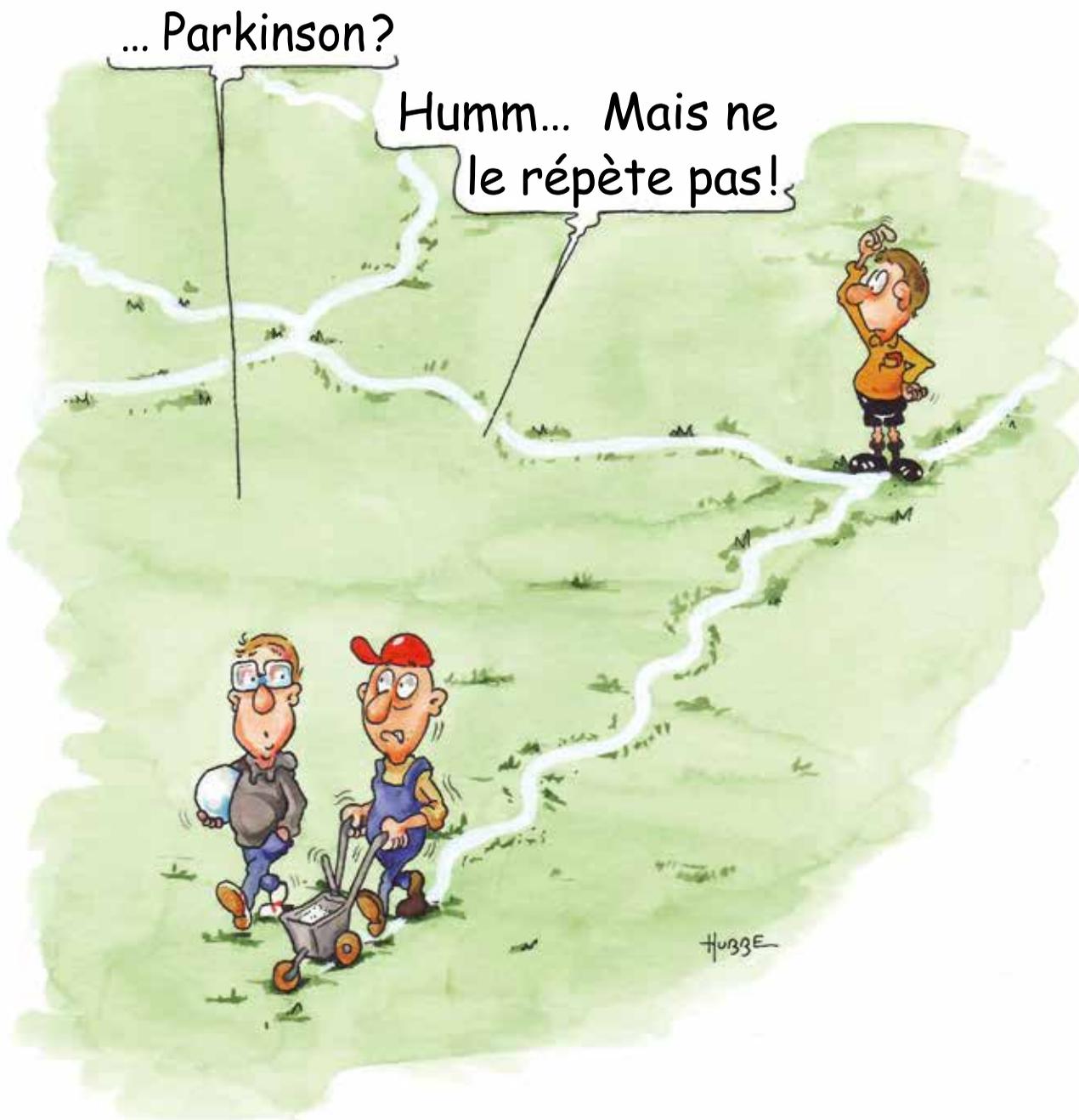
**Traduction** Andr ane Leclercq, Flavia Molinari Egloff et Pauline Stockman **Correction** Priska Vogt

**Mise en page** Clemens Ackermann **Annonces** Fachmedien, Z rchersee Werbe AG, Laubisr tistrasse 44, 8712 St fa, t l. +41 (0)44 928 56 11, [info@fachmedien.ch](mailto:info@fachmedien.ch) **Impression et exp dition** St mpfli Publications SA, W lflistrasse 1, cp 8326, 3001 Berne. Les changements d'adresse sont   signaler au Secr tariat romand de Procap, t l. 032 322 84 86

**Abonnement** Pour non-membres par ann e : Suisse CHF 20.-,  tranger CHF 40.-, ISSN 1664-4611

**D lai de r daction du n  3/2018** 16 juillet 2018 ; parution 23 ao t 2018.





Phil Hubbe, qui vit avec la sclérose en plaques, est dessinateur de BD et aborde souvent le thème du handicap.

# Sport pour tous

## Solutions au quotidien



sanitar  botta

Rue de Morat 7  
2502 Biel/Bienne  
032 323 14 73  
sanitas-botta.ch

 botta  
orthopédie

Rue Karl-Neuhaus 24  
2502 Biel/Bienne  
032 328 40 80  
bottaweb.ch



## Pour plus de flexibilité.

Laissez-nous nous occuper de vos achats pour vous donner le temps – pour ce qui est vraiment important dans la vie.

Vos avantages:

- Le choix que l'on trouve dans un grand supermarché aux mêmes prix que votre Coop
- Le meilleur choix de plus de 1'200 vins et spiritueux de toute la Suisse
- La livraison jusqu'à votre porte à l'heure près dans les agglomérations

CHF 20.- de réduction avec un achat de CHF 200.- et plus effectué chez coop@home. Saisir le code "PCAP18B-X" au moment du paiement. Cette offre est non cumulable et valable une seule fois, jusqu'au 31.07.2018.

Non valable pour l'achat de cartes cadeaux ou offres de téléphonie mobile.

[www.coopathome.ch](http://www.coopathome.ch)



Pour moi et pour toi. @home